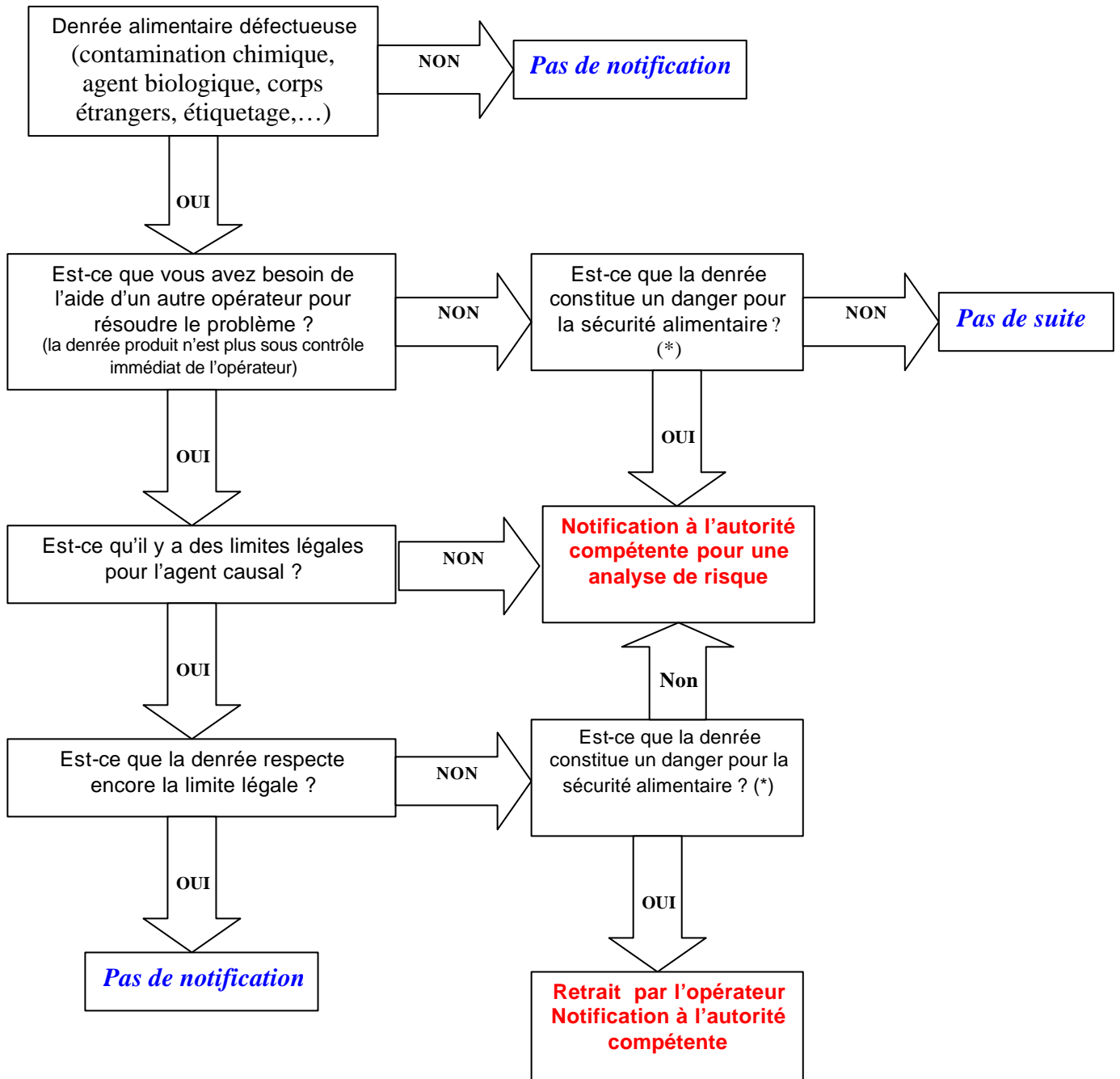


L'arbre de décision ci-joint permet de définir plus facilement les cas de notification obligatoire.



(*) L'évaluation du caractère dangereux du produit doit être effectuée selon une analyse de risque. Si la société ne peut faire cette analyse en interne, elle doit informer l'autorité compétente pour qu'elle fasse cette analyse du risque.